

## CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX PRESTATIONS DE SERVICES CONCLUES PAR AUTREMENTCONSEIL

**Les présentes conditions générales de vente ou CGV s'appliquent à toutes les ventes de services conclues par AUTREMENTCONSEIL, 15 Boulevard Chevalier de Clerville. 34200 SETE. N°SIRET: 50991717500028**

### 1. Objet du contrat

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de AUTREMENT CONSEIL et de son client dans le cadre de la vente des prestations suivantes :

-Coaching d'entrepreneurs et des porteurs de projet, diagnostic d'entreprise, accompagnement des entrepreneurs, formations en développement d'entreprise.

Toute prestation accomplie par AUTREMENT CONSEIL implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### 2. Prix, frais de livraison et réserve de propriété

2.1. Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises dans les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande adressé(s) ou remis au client.

2.2. AUTREMENTCONSEIL se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

2.3. A certaines périodes, AUTREMENTCONSEIL accorde des réductions de prix sur un ou plusieurs produits (biens ou services). Les modalités d'obtention de ces réductions sont indiquées sur les documents commerciaux. Les réductions sont mentionnées sur le devis ou le bon de commande et sur la facture.

2.4. Le prix doit être payé dans le délai de 21 jours à compter de la date d'émission portée sur la facture. Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement, sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux de ces pénalités est égal à trois fois le taux d'intérêt légal connu au moment de la conclusion du contrat. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement.

### 3. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

soit par chèque ;

soit par carte bancaire ;

Soit par virement bancaire

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra régler le montant global de la facture, dès la réception de la prestation. Un paiement en plusieurs fois peut être accordé à la demande du client.

### 4. Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de AUTREMENT CONSEIL

### 5. Force majeure

La responsabilité de AUTREMENT CONSEIL ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

### 6. Obligations de AUTREMENTCONSEIL

6.1 Les prestations de services proposées par AUTREMENTCONSEIL mettent à sa charge une obligation de moyens.

7. AUTREMENTCONSEIL s'engage en particulier à fournir tous les moyens humains adéquats et à apporter tous les soins nécessaires à l'exécution de sa prestation. Le cas échéant, des conseillers de AUTREMENTCONSEIL interviennent chez le client : ils restent alors sous l'autorité et la responsabilité de AUTREMENTCONSEIL

6.2 La prestation est réalisée sur la base des informations et documents que le client a transmis à AUTREMENTCONSEIL par écrit ou lors de leurs entretiens et échanges en face à face. Ils sont considérés comme exacts et sincères. Dans le cas d'un diagnostic notamment, les recommandations formulées dans le cadre où à l'issue de la prestation correspondent à la situation de l'entreprise telle qu'elle a été décrite par le client au moment de l'exécution du contrat. AUTREMENTCONSEIL décline toute responsabilité en cas d'omission, d'insuffisance, d'inexactitude ou d'erreur concernant les informations ou les documents qui lui sont transmis par le client.

### 7. Obligations du client

7.1. Le client s'engage à régler le prix et à respecter les modalités et dates de règlement mentionnées sur les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande.

7.2. Le client s'engage à fournir à AUTREMENTCONSEIL tous les moyens utiles à l'exécution de la prestation de services. Il s'engage en particulier à indiquer nommément les personnes qui seront les interlocuteurs de AUTREMENTCONSEIL, à honorer les rendez-vous et à fournir l'ensemble des informations et documents utiles à l'exécution de la prestation de AUTREMENTCONSEIL

7.3. Si la prestation nécessite une ou plusieurs visites dans ses locaux, le client s'engage à fournir la logistique d'accueil requise.

7.4. Lorsque le non-respect de ces obligations par le client rend impossible l'exécution de sa prestation par AUTREMENTCONSEIL, la résiliation du contrat qui en résulte ne donne lieu à aucun remboursement au profit du client.

### 8. Confidentialité, propriété intellectuelle et protection des données personnelles

8.1. Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont AUTREMENT CONSEIL ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer. Le (ou les) biens, réalisés(s) par AUTREMENTCONSEIL pour le compte du client, est (sont) strictement confidentiel(s). AUTREMENTCONSEIL s'engage à ne pas le(s) diffuser sans son accord exprès.

8.2. Tous les textes et toutes les représentations iconographiques et photographiques de AUTREMENTCONSEIL relèvent de la législation française et internationale sur la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés.

8.3. Des données à caractère personnel sont collectées afin de répondre à la demande du client et au-delà le tenir informé des offres de service de AUTREMENTCONSEIL. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

8.4. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier à AUTREMENT CONSEIL

### 9. Validité des modes de communication

Sauf lorsqu'un formalisme spécifique est expressément imposé par les présentes CGV, les conditions particulières de vente et/ou le devis ou le bon de commande, le client reconnaît la validité et la valeur probante des courriers électroniques (courriels) et des télécopies (fax)

échangés avec AUTREMENTCONSEIL dans le cadre de l'exécution du contrat et leur attribue la même valeur qu'un courrier postal.

### 10. Responsabilité

AUTREMENTCONSEIL ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée lorsque le retard, la mauvaise exécution ou l'inexécution du contrat est imputable au client ou qu'elle est liée à un cas de force majeure.

### 11. Droit applicable-Tribunaux compétents

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclus par AUTREMENTCONSEIL, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Les tribunaux de Paris sont les seuls compétents pour tout litige ou différend les concernant.

### 12. Relation Clients

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut transmettre un courriel à [contact@autrementconseil.com](mailto:contact@autrementconseil.com)